



COMPTE RENDU de la réunion du comité de l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour ,qui s'est déroulée le 10 décembre à 18 HEURES au restaurant Le Moulin des Ecorces

Présents :

Mesdames :Armelle DUHIN,Florence MAUPOIL .

Messieurs :Antoni DUHIN,Olivier DUPERRAY,Jean- Luc LEBLANC ,Jean- Marc MICHEL , Jean OLID ,Jean- Michel PUTOD,Jean- Michel VANTHOURNOUT.

Excusé(es) : Patrice IMBERT, Roland FIAT,Gérard RINGUE.

Assiste(s) :Jean- Jacques BERTO.

Absent :Alain TISSOT.

ORDRE DU JOUR

1 APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2019

Le dernier compte rendu est approuvé à l' unanimité.

2 PREPARATION DU CALENDRIER 2020.

A ce jour 15 Compétitions sont programmées, 5 sont sans sponsor.

Rappel : ASGVA peut organiser 21 compétitions

Reste 11 sponsors à trouver.

Il serait souhaitable de démarcher très rapidement de nouveau sponsor. (INTERMARCHE, LECLERC, BRICOMARCHE etc.)

3 RECHERCHE DE NOUVEAUX SPONSORS

La première Compétition :

Coupe des Chocolatiers 12 et 13 Avril 2020 Scramble à 2.

Il manque un sponsor pour venir compléter le sponsoring de D. Benetot.

Compétition du 19 Avril 2020 :

Compétition ASGVA : Scramble à 2. Pas de sponsor.

Compétition du 1 Mai 2020.

Coupe du Muguet : Scramble à 2. Pas de sponsor.

Rencontre QUEOLE 27 et 28 Juin 2020.pas de sponsor.

Rencontre VAL D'AMOUR QUATRE SAISONS du 5 Juillet 2020.pas de sponsor.

Compétition du Beaujolais du 22 Novembre 2020.pas de sponsor.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL d'AMOUR.

Chemin du Golf. 39100 PARCEY. –Tél/fax : 03.84.71.04.23. Association Loi 1901 –Club FFG n°224

Courriel : association.asgva@gmail.com



4 POINT SUR LE VOYAGE

La destination du voyage est connue.

DOMAINE DE SAINT CLAIR le 28 et 29 MARS 2020

Les tarifs sont les suivants

299 Euros pour une chambre individuelle confort, prestations golfigues et menus compris.

463 Euros pour une chambre double confort, prestations golfigues et menus compris.

Une annonce sera faite rapidement à tous les membres du Golf du Val D'Amour.

5 POINT SUR LA SITUATION SGBFC

Sylvain LOMPRESZ cesse d'être le responsable des séniors de Bourgogne.

Bluegreen assurera le secrétariat

Didier LIZERON AU CIRE référent.

AFC : Jean- Michel confirme qu'il continuera l'année prochaine, nous le remercions.

ECOLE

Le programme 2019/2020 est connu.

Différentes modifications seront apportées par L ASGVA.

Effectif 2020 :

19 Jeunes de 7 à 18 ans.

Groupe espoir : 9 dont 1 nouveau

Groupe débutant : 10 dont 7 nouveaux (3 de Parcey)

5 QUESTIONS DIVERSES

DOSSIER ARROSAGE

MISE EN PLACE : 72014 Euros (changer les 2 pompes et remise en état de la partie électrique)

Un dossier complet a été remis au Grand Dole

L ASGVA demande au Grand Dole d'obliger Bluegreen à mettre l'arrosage en place sur le Terrain

Un rendez-vous est fixé mi-janvier entre l ASGVA et les responsables de Bluegreen au niveau National.



Le personnel de bluegreen

A ce jour aucun salarié ne s'occupe du terrain.
Antony est en arrêt maladie.
Audrey est en congé jusqu' à la fin d'année.
Arrivée le 5 janvier d'un nouveau Greenkeeper.

Equipe :

L'ASGVA est chargée d'assurer le bon fonctionnement de la vie sportive du club et notamment des équipes.

Les membres du bureau demandent un retour complet des résultats, des dates de compétitions, du classement et la composition de l'équipe du jour.

Le capitaine devra fournir tous ces renseignements au Président qui les Communiquera aux membres du bureau.

Cocktail

Pour l' année 2019 le montant des cocktails : 6500 Euros.
Montant régler à Chris

Assemblée Générale

La date est fixée au JEUDI 27 FEVRIER 2020

Prochaine réunion du comité : non connue

La séance est levée à 19 heures30

La Secrétaire
Florence Maupoil

Le Président de L'ASGVA
Jean Luc Leblanc